



UNION DEMOCRATIQUE DU CENTRE
Secrétariat général
Rue de la Louve 1- 1003 Lausanne
Tél. 021 806 32 90 - www.udc-vaud.ch
E-mail : secretariat@udc-vaud.ch

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

TRENTE DÉPUTÉS ET UN CONSEILLER D'ÉTAT UDC AUX ÉLECTIONS CANTONALES DE 2017

Hier soir, une septantaine de délégués UDC se sont réunis pour le Congrès du parti à Romanel-sur-Lausanne afin de prendre position sur les votations du 25 septembre prochain et pour approuver les comptes 2015 du parti. En plus, le président et conseiller national Jacques Nicolet a présenté le calendrier pré-électoral de l'UDC Vaud pour les élections cantonales et a informé les délégués du Congrès sur ses objectifs. L'UDC doit être représentée par 30 députés et 1 conseiller d'Etat dès 2017.

En première partie de soirée, les délégués UDC ont décidé de refuser les initiatives de gauche visant à affaiblir la place économique suisse. Suite au débat entre le président des Verts vaudois, Alberto Mocchi, et le président de l'USAM, Jean-François Rime, l'initiative des Verts intitulée « pour une économie verte » a été refusée à l'unanimité moins 2 absentions. Puis, après les présentations d'Alexandre Martins, secrétaire syndical et de Raymond Clottu, conseiller national, l'initiative d'Unia intitulée « AVSplus » a connu un score presque identique puisque elle a été refusée par 44 voix, contre 2 et 5 abstentions. Le dernier débat relatif au référendum contre la réforme de la Loi sur le renseignement a été animé par François Clément, député socialiste, et par Alexandre Vautravers, lieutenant-colonel, rédacteur en chef de la Revue militaire suisse et collaborateur scientifique à la Global Studies Institute de l'Université de Genève. Après un débat fort nourri, la loi est acceptée à l'unanimité moins 2 absentions. Notre parti rappelle qu'il s'agit en outre du premier scrutin que devra défendre le conseiller fédéral Guy Parmelin devant le peuple.

De plus, le secrétaire général du parti, Kevin Grangier, a présenté les comptes 2015 en ayant pu annoncer un excédant positif de près de 50'000 francs au bilan du parti. Il a également présenté les comptes pour la campagne aux élections fédérales du 18 octobre 2015 qui sont également excédentaires de près de 5'500 francs. Le Comité central de l'UDC s'est particulièrement réjoui que les comptes du parti soient désormais assainis.

Le Congrès a été saisi d'une motion d'ordre demandant de mettre à l'ordre du jour un nouveau point afin de traiter de la situation des membres du parti qui ont fondé un nouveau parti politique à Lausanne mais qui continuent de se revendiquer membres de l'UDC dans la presse. Par 36 voix contre 11 et 5 absentions, la motion d'ordre a été acceptée. Une dizaine de membres se sont alors exprimés, notamment pour dénoncer l'attitude et le comportement des personnes concernées. A l'issue des débats, le Congrès a décidé à l'unanimité moins 1 opposition et 6 abstentions de ne pas admettre un tel comportement et donc d'exclure du parti les membres concernés.

Enfin, Jacques Nicolet a fixé les objectifs du parti pour les élections cantonales à 30 députés, soit une augmentation de 4 députés par rapport à aujourd'hui et par le gain d'un mandat au Conseil d'Etat. Il a exhorté les membres à se montrer combattifs et déterminés en vue de ces échéances. Il a également précisé que le programme politique 2017-2022 du parti sera adopté le 6 octobre et que les candidats UDC au Conseil d'Etat seront désignés le 1^{er} décembre 2016.

Avec nos meilleures salutations

Lausanne, le 1^{er} juillet 2016

Contacts :

Jacques Nicolet, conseiller national, président de l'UDC Vaud, 079 206 97 29
Kevin Grangier, secrétaire général de l'UDC Vaud, 079 432 37 64